

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ANIOS ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% V/V IP STERILE AEROSOL

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2018-0114

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0015013-0005

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	5
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	5
2.2. Type de formulation	5
3. Mentions de danger et conseils de prudence	5
4. Utilisation(s) autorisée(s)	6
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ANIOS ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% V/V IP STERILE AEROSOL

ANIOS ISOPROPYL ALCOHOL 70% V/V IP STERILE AEROSOL

ANIOS IPA 70% V/V IP STERILE AEROSOL

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Laboratoires ANIOS
Adresse	1 rue de l'Espoir 59260 Lezennes France

Numéro de l'autorisation

FR-2018-0114 1-2

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0015013-0005

Date de l'autorisation

18/12/2018

Date d'expiration de l'autorisation

17/12/2028

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Laboratoires ANIOS

Adresse du fabricant

Pavé du Moulin 59260 LILLE-HELLEMMES France

Emplacement des sites de fabrication

3330 rue de Lille 59260 SAINGHIN EN MELANTOIS France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	ExxonMobil Petroleum & Chemical B.V.B.A.
Adresse du fabricant	Polderdijkweg 3B, B-2030 Antwerpen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Baton Rouge Chemical Plant (BRCP) Exxon Mobil Chemical Plant 4999 Scenic Highway, Baton Rouge 70897 Louisiana États-Unis

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Univar
Adresse du fabricant	Steuber Drive M44 5AL Manchester Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Exxon Mobil Fawley Refinery and Petrochemical Plant, Fawley SO45 1TX Southampton Royaume-Uni
	Exxon Mobil Baton Rouge Chemical Plant (BRCP) 4999 Scenic Highway, Baton Rouge 70805 Louisiana États-Unis
	Shell Nederland Chemie BV/Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Permis Pays-Bas
	Sasol Solvents Germany GmbH, Shamrockstrasse 88 44623 Herne Allemagne
	Sasol Solvents Germany GmbH Römerstr. 733 47443 Moers Allemagne

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Univar Belgium
Adresse du fabricant	Rue de Sablières 1 7522 Biandain (Tournai) Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Exxon Mobil Fawley Refinery and Petrochemical Plant, Fawley SO45 1TX Southampton Royaume-Uni
	Exxon Mobil Baton Rouge Chemical Plant (BRCP) 4999 Scenic Highway, Baton Rouge 70805 Louisiana États-Unis
	Shell Nederland Chemie BV/Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Permis Pays-Bas
	Sasol Solvents Germany GmbH, Shamrockstrasse 88 44623 Herne Allemagne
	Sasol Solvents Germany GmbH Römerstr. 733 47443 Moers Allemagne

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Brenntag
Adresse du fabricant	Brenntag Ardennes, Route de Tournes 08090 Cliron France
Emplacement des sites de fabrication	Exxon Mobil Fawley Refinery and Petrochemical Plant, Fawley SO45 1TX Southampton Royaume-Uni
	Exxon Mobil Baton Rouge Chemical Plant (BRCP) 4999 Scenic Highway, Baton Rouge 70805 Louisiana États-Unis
	Shell Nederland Chemie BV/Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Permis Pays-Bas
	Sasol Solvents Germany GmbH, Shamrockstrasse 88 44623 Herne Allemagne
	Sasol Solvents Germany GmbH Römerstr. 733 47443 Moers Allemagne

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Brenntag GmbH
Adresse du fabricant	Stinnes Platz 1 45477 Mülheim an der Ruhr Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Exxon Mobil Fawley Refinery and Petrochemical Plant, Fawley SO45 1TX Southampton Royaume-Uni
	Exxon Mobil Baton Rouge Chemical Plant (BRCP) 4999 Scenic Highway, Baton Rouge 70805 Louisiana États-Unis
	Shell Nederland Chemie BV/Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Permis Pays-Bas
	Sasol Solvents Germany GmbH, Shamrockstrasse 88 44623 Herne Allemagne
	Sasol Solvents Germany GmbH Römerstr. 733 47443 Moers Allemagne

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	STEA SRL
Adresse du fabricant	- 30174 Mestre Italie
Emplacement des sites de fabrication	Exxon Mobil Fawley Refinery and Petrochemical Plant, Fawley SO45 1TX Southampton Royaume-Uni
	Exxon Mobil Baton Rouge Chemical Plant (BRCP) 4999 Scenic Highway, Baton Rouge 70805 Louisiana États-Unis
	Shell Nederland Chemie BV/Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Permis Pays-Bas
	Sasol Solvents Germany GmbH, Shamrockstrasse 88 44623 Herne Allemagne
	Sasol Solvents Germany GmbH Römerstr. 733 47443 Moers Allemagne

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Girelli Alcool SRL
Adresse du fabricant	Via Riva die Trento 20139 Milan Italie
Emplacement des sites de fabrication	Exxon Mobil Fawley Refinery and Petrochemical Plant, Fawley SO45 1TX Southampton Royaume-Uni
	Exxon Mobil Baton Rouge Chemical Plant (BRCP) 4999 Scenic Highway, Baton Rouge 70805 Louisiana États-Unis
	Shell Nederland Chemie BV/Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Permis Pays-Bas
	Sasol Solvents Germany GmbH, Shamrockstrasse 88 44623 Herne Allemagne
	Sasol Solvents Germany GmbH Römerstr. 733 47443 Moers Allemagne

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Sasol Solvents Germany GmbH
Adresse du fabricant	Anckelmannsplatz 20537 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Shamrockstrasse 88 44623 Herne Allemagne
	Römerstr. 733 47443 Moers Allemagne

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Shell Chemicals Europe B.V
Adresse du fabricant	Postbus 2334 3000 CH Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Shell Nederland Chemie BV/Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Permis Pays-Bas
Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Exxon Mobil
Adresse du fabricant	ExxonMobil Chemical Europe, Hermeslaan 2 1831 Machelen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Fawley Refinery and Petrochemical Plant, Fawley SO45 1TX Southampton Royaume-Uni
	Baton Rouge Chemical Plant (BRCP) 4999 Scenic Highway, Baton Rouge 70805 Louisiana États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63

2.2. Type de formulation

Aérosol (meta RCP 2)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
--------------------------	--

Conseils de prudence

Aérosol extrêmement inflammable.

Récepteur sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éviter de respirer les .

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter .

Appeler en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection de surface en conditions stériles dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique, et dans l'industrie de l'équipement médical

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Produit prêt à l'emploi destiné à la désinfection des équipements, matériels et surfaces non-poreuses, en salles propres (BPF classes A à B), en milieu industriel (pharmaceutique, équipements médicaux et cosmétiques).

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: --
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: -

	<p>Nom scientifique: -- Nom commun: Levures Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: -- Nom commun: Champignons Stade de développement: -</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation directe par aérosol sur les surfaces ou sur des lingettes appropriées.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: - Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi Temps de contact : - 5 minutes pour l'activité bactéricide et levuricide, - et 15 minutes pour l'activité fongicide</p> <p>Température : 20°C Utilisation en salles propres uniquement (BPF classes A à B).</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Aérosol de 400 mL en Aluminium.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Utiliser uniquement dans des salles propres (BPF classes A et B).

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer plus de 40mL de produit/m².

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection de surface en conditions stériles dans les laboratoires et pharmacies d'hôpital

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Produit prêt à l'emploi destiné à la désinfection des équipements, matériels et surfaces non-poreuses, en salles propres (BPF classes A à B), dans les laboratoires et pharmacies hospitalières.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: --
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: -

Nom scientifique: --
Nom commun: Levures
Stade de développement: -

Nom scientifique: --
Nom commun: Champignons
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation

Description détaillée:

Pulvérisation directe par aérosol sur les surfaces ou sur des lingettes appropriées.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Produit prêt à l'emploi

Temps de contact :

- 5 minutes pour l'activité bactéricide et levuricide,
- et 15 minutes pour l'activité fongicide

Température : 20°C

Utilisation en salles propres uniquement (BPF classes A à B).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Aérosol de 400 mL en Aluminium.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Utiliser uniquement dans des salles propres (BPF classes A et B).

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer plus de 40mL de produit/m².

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH).
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter les instructions d'emploi
- Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à désinfecter de telle façon que cette surface reste humide pendant le temps de contact préconisé.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Utiliser uniquement dans des salles propres (grades A et B).
- Laisser la surface sécher.
- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint. Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pendant la phase de pulvérisation du produit, l'exposition faciale doit être au maximum limitée par la mise en place de mesures de gestion techniques et organisationnelles comme :
 - o Une minimisation des éclaboussures;
 - o Formation et encadrement du personnel sur les bonnes pratiques ;
 - o Une minimisation du nombre de personnes exposées.

De plus, le professionnel devra porter une protection oculaire.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche/ingestion : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (lingettes, ...) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie: 2 ans.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 40°C
- Protéger du gel
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.